

# PIAN LOCAL D'URBANISME

Commune de DOMPAIRE  
Département des VOSGES

PIECE N°5F

## Plan du Droit de Préemption Urbain - D.P.U 1/2 500 Partie urbanisée de la commune

Vu pour être annexé  
à la délibération  
du 15 Juin 2023  
approuvant  
le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et signature du Maire :  
Philippe FERRATIER  


Date de prescription de la révision du PLU : 03 Décembre 2019

Perspectives  
20 Rue Charles Delaunay  
10 000 TROYES  
Tél : 03.25.40.05.90.  
Mail : perspectives@perspectives-urba.com

Dossier réalisé par le bureau d'études :

LEGENDE	
Limite de commune	Limite de zone
Espace Boisé Classé	Emplacement réservé
Règle architecturale particulière	Sentier piétonnier
Elément de patrimoine et de paysage (L151-19 CU)	
Eléments architecturaux (cf. liste des éléments de paysage)	Hale et espace boisé à protéger
	Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Préemption Urbain défini par les articles L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

Définition des zones		
UA	Zone urbaine mixte correspondant principalement à l'habitat ancien	
UAa/UBa	Secteur de la zone UA présentant des dispositions particulières en matière d'hauteur et implantation des constructions	
UAI	Secteur de la zone UA soumis au risque inondation	
UB	Zone urbaine mixte correspondant principalement à l'habitat récent	
UBi	Secteur de la zone UB soumis au risque inondation	
UE	Zone urbaine à destination d'équipements d'intérêt collectif et services publics	
UD	Zone urbaine correspondant à la déchetterie	
UX	Zone urbaine dédiée aux activités économiques	
1AU	Zone d'urbanisation future dédiée aux logements	
1AUX	Zone d'urbanisation future dédiée aux activités économiques	
2AU	Zone d'urbanisation future dédiée aux logements	Son ouverture à l'urbanisation nécessite une modification ou une révision du P.L.U.
A	Zone agricole inconstructible	
Ac	Zone agricole constructible	
N	Zone naturelle	
NF	Secteur de la zone naturelle concerné par les espaces forestiers	
Nh	Secteur de la zone naturelle concerné par la présence d'habitation isolée	
Nj	Secteur de la zone naturelle concerné par la présence de jardins	

EMPLACEMENT RESERVE		
Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
1	Élargissement du chemin d'exploitation n°21 à Naglaincourt	170 m <sup>2</sup> Commune
2	Création d'un accès depuis la rue St Jacques	420 m <sup>2</sup> Commune
3	Création d'un accès depuis le chemin de Cobe	215 m <sup>2</sup> Commune
4	Création d'une voie cyclable	373 m <sup>2</sup> Commune

ELEMENT PAYSAGER A PROTEGER L151-19 CU		
Désignation		
1	Notre Dame de la Porte	
2	L'Hermitage	
3	La fontaine de Naglaincourt	
4	Le Lavoir du Baxon	
5	Le Lavoir de Saulcy	
6	La fontaine de Baxon	

